

LA REPRÉSENTATION DES SERVICES DE PRÉVENTION ET DE SANTÉ AU TRAVAIL INTERENTREPRISES DE FRANCE (PRESANCE)



L'organisme de représentation des Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises de France

Association à but non lucratif, Présanse (**Pr**évention, **Sa**nté, **Ser**vice, **En**treprise) est l'organisme représentatif des 240 Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI) de France. Le réseau Présanse fonde sa légitimité sur l'activité des territoires et sur les compétences des 17 000 professionnels à l'œuvre au quotidien au sein des SPSTI. Les Services représentés par Présanse se positionnent comme une ressource importante et utile dans le champ de la Santé au travail.

Un réseau structuré au niveau régional

L'année 2018 a vu le réseau des SPSTI finaliser sa structuration au niveau des nouvelles grandes régions administratives : 13 associations régionales de SSTI, correspondant aux grandes régions métropolitaines, existent désormais.

Qu'est-ce qu'un SSTI ?

Un Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (ou SPSTI) est une association d'employeurs qui mutualise des moyens pour préserver la santé des salariés, dans le cadre de la réglementation en vigueur.

Régie par la loi de 1901, il s'agit d'une association à but non lucratif. Sa gouvernance est assurée par un conseil d'administration et une commission de contrôle, où siègent employeurs et salariés du territoire.

Les SPSTI fonctionnent avec un agrément, et leur activité est réglementée. Pour fonctionner, un Service doit être agréé par l'administration du Travail au niveau régional. Ainsi, tous les 5 ans un agrément délivré par la Direccte valide que les moyens sont suffisants pour assurer les missions.

Les SPSTI accompagnent ainsi 1,4 million d'employeurs du secteur privé en contrepartie d'une cotisation, pour préserver la santé au travail de 15,6 millions de salariés.

Ils s'adaptent à un monde du travail en constante évolution et au-delà des aspects réglementaires, conduisent des actions qui répondent à des enjeux de société tels que l'accompagnement du vieillissement de la population active, la prise en charge au travail de personnes atteintes de maladies chroniques, la prévention du risque routier ou encore le développement de la Qualité de Vie au Travail.

Les missions des SPSTI sont articulées pour préserver la santé dans l'entreprise, et leur action s'inscrit en cohérence avec les initiatives de responsabilité sociétale des entreprises.

